

CONTEXTE HISTORIQUE

L'église, édifée au 15^e siècle, occupe le sommet d'une colline. Elle pourrait avoir été édifée par le seigneur de Saint Aulaire dont le château, voisin de l'église, a été détruit durant la période révolutionnaire puis reconstruit au 19^e siècle.

L'église a subi plusieurs campagnes de restauration au 19^e siècle :

Le niveau du sol a été abaissé vers 1858.

Le clocher mur a été surélevé par l'architecte Rougemont, en 1889.

La sacristie, appuyée contre le chevet fut édifée, en 1903, à l'est de la chapelle sud.

Le local du corbillard était autrefois construit, en appentis, contre le mur gouttereau sud.

L'édifice jouxte un terrain enherbé, agrémenté d'arbres de hautes tiges, utilisées pour le stationnement. Sur ce site, s'élevait l'ancien presbytère.



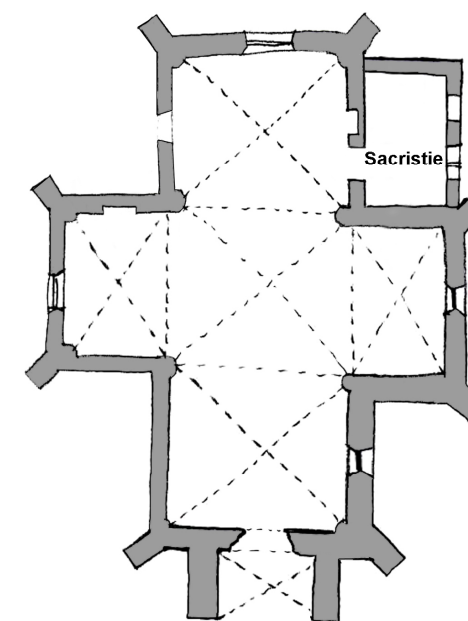
Vue générale



Portail



Vue intérieure



Plan schématique

DESCRIPTION

L'église est construite en pierre de taille. Le grès utilisé, aussi dénommé localement "brasier", est une roche sédimentaire aux tonalités variant du gris-beige au rouge-brun. Elle est assez friable surtout lorsqu'elle est humide. Les textes, relatifs aux restaurations de l'église, au 19^e siècle et conservés aux Archives Départementales, font état d'une construction utilisant des "pierres de mauvaises natures". Aujourd'hui entièrement décapés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, les murs étaient probablement recouverts d'enduits peints ou de badigeons.

L'édifice, de dimension moyenne (trois travées), adopte un plan en croix latine. Il présente un chevet plat, une nef unique flanquée au sud et au nord de deux chapelles. La sacristie occupe l'angle sud-est, d'anciennes photographies conservées aux Archives Départementales témoignent que celle-ci était enduite. Le clocher mur possède deux baies en plein cintre. Il est précédé d'un porche à une travée, pavée et couverte d'une voûte d'ogives s'ouvrant sur un vaste portail en plein cintre réalisé en pierre calcaire.

L'intérieur de l'église est traité à pierre vue, les badigeons anciens ont été piqués et les pierres brossées en 1982. A la même époque la tribune a été démolie.

Le chœur est pourvu d'un plancher (récemment refait à neuf). Le sol de l'édifice est cimenté. Seule, l'allée centrale est revêtue d'un dallage en pierre. La nef, le chœur et la chapelle nord sont couverts de voûtes d'ogives reposant sur des colonnettes d'angles. La chapelle sud est couverte d'une voûte d'ogives reposant sur des culots. La première travée de l'église est éclairée par une baie en plein cintre remployant des éléments de vitrail anciens provenant d'une baie du chœur. Les deux chapelles, respectivement éclairées par une baie en plein-cintre, sont pourvues chacune d'un vitrail historié. Le chevet possède une grande baie centrale composée d'un remplage. Les vitraux ont été refaits vers 1980. Deux baies, en plein cintre, situées à droite et à gauche du chœur possèdent également des vitraux historiés (la baie sud ayant été murée lors de la construction de la sacristie).